

Ralph Schor

Emmanuel Filhol, *Un camp de concentration français. Les Tsiganes alsaciens-lorrains à Crest, 1915-1919*

Presses universitaires de Grenoble, 2004, 181 pages,
ISBN : 2 7061 1187 9

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Ralph Schor, « Emmanuel Filhol, *Un camp de concentration français. Les Tsiganes alsaciens-lorrains à Crest, 1915-1919* », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 22 - n°1 | 2006, mis en ligne le 27 novembre 2008, consulté le 11 février 2012. URL : <http://remi.revues.org/4080>

Éditeur : Association pour l'étude des migrations internationales

<http://remi.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://remi.revues.org/4080>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Université de Poitiers

Ralph Schor

Emmanuel Filhol, *Un camp de concentration français. Les Tsiganes alsaciens-lorrains à Crest, 1915-1919*

Presses universitaires de Grenoble, 2004, 181 pages, ISBN : 2 7061 1187 9

Pagination de l'édition papier : p. 201-202

- 1 Emmanuel Filhol, maître de conférences à l'université de Bordeaux I et spécialiste de l'histoire des Tsiganes, consacre un petit ouvrage à un groupe de « gens du voyage » d'origine alsacienne-lorraine, internés pendant la Grande Guerre dans le camp de Crest, près de Valence.
- 2 L'auteur rappelle d'abord que traditionnellement les nomades inspiraient de la méfiance et se trouvaient sous le coup de la loi du 16 juillet 1912. Ce texte avait institué le carnet anthropométrique obligatoire qui devait être visé à l'arrivée et au départ de chaque commune. L'entrée en guerre de 1914 fortifia la volonté de surveillance, surtout pour les Tsiganes arrêtés dans la zone du front et originaires d'Alsace-Lorraine. Ceux qui étaient de nationalité allemande furent dirigés vers des camps d'internés civils ressortissants des nations ennemies. Les autres, même quand ils possédaient la nationalité française obtenue après le traité de Francfort en 1871, furent aussi appréhendés. De nombreux motifs étaient allégués : « nationalité indéfinie », « suspect d'espionnage », « indésirable dans la zone des armées », « circule la nuit sans autorisation », « commerce avec l'ennemi », « vagabondage », « attentat à la pudeur »... toutes formules traduisant d'anciens griefs formulés contre une minorité différente.
- 3 Les « Romanichels » arrêtés transitèrent souvent de camp en camp, à Luçon, Alès, Le Vigan, Brignoles, Saint-Maximin. Les familles se trouvèrent parfois séparées, les populations locales manifestèrent souvent de l'hostilité à l'égard des nomades. La destination finale était Crest, commune de 5 536 habitants située à 23 kilomètres de Valence. Là s'élevait un ancien couvent de capucins, bâtiment en mauvais état, faiblement éclairé par d'étroites meurtrières, malpropre, fissuré et dépourvu de nombreux carreaux ce qui empêchait l'installation d'un chauffage sérieux ; seuls quelques poêles purent être placés dans le réfectoire et certains couloirs. La capacité d'accueil était de 160 personnes, dont 52 % d'enfants de moins de 16 ans. Les femmes représentaient 40 % des adultes. La garde fut confiée à 24 militaires. Le règlement prévoyait des corvées de nettoyage, imposait des autorisations pour toute sortie et le contrôle de la correspondance, interdisait l'accès des débits de boissons, mais permettait le travail à l'extérieur. Les contrevenants pouvaient être enfermés dans une cellule prévue à cet effet ou incarcérés à la prison de Die.
- 4 La vie quotidienne, placée sous le signe de la contrainte, prit son rythme. Au long de la guerre, 28 naissances furent enregistrées. Deux médecins, visitant régulièrement le dépôt, eurent à soigner de nombreuses affections respiratoires et pulmonaires, rançon du froid sévissant dans les lieux, diverses maladies digestives et infectieuses, des dépressions. Les internés accordaient toute leur confiance à un magnétiseur qui les guérissait à distance. Le nombre des décès monta à 6 chez les enfants et 4 chez les adultes. L'enfermement, bouleversant le mode de vie, entraîna des conflits entre les individus. Un instituteur, apprécié de tous, fut affecté à l'enseignement des enfants. À l'intérieur du dépôt, les corvées de propreté, de transport d'eau, de cuisine furent organisées. Quelques Romanichels poursuivirent leurs occupations habituelles de vannerie et de rempaillage de chaises. D'autres furent autorisés à travailler à l'extérieur.
- 5 Beaucoup multiplièrent les correspondances dans lesquelles ils demandaient leur libération ou au moins la réunion des familles. Certains purent sortir au prix d'un engagement dans l'armée française, ce qui permit parfois l'élargissement des parents. De nombreux habitants de Crest se plaignirent des autorisations de promenade accordées aux Tsiganes, accusés de

mendier parfois de manière menaçante, et de marauder. La municipalité interdit la venue de nomades libres, par crainte que ceux-ci n'entrent en relation avec les internés et recueillent des messages. La sévérité du régime amena des rebellions, des insultes adressées aux militaires, des évasions. Le camp de Crest fut finalement fermé le 14 juillet 1919, au grand soulagement des habitants.

- 6 Emmanuel Filhol accorde toute sa sympathie à ces « oubliés de l'histoire » dont il a l'impression d'avoir en quelque sorte partagé la rude expérience, ce qui aboutit à « une connaissance déchirante, celle-là même où puisent la rage et les larmes ». « Qui ne ressent pas profondément ne comprend pas ». Ce partage délibérément subjectif ne se révèle pas rigoureusement incompatible avec la méthode historique. L'auteur, même s'il réproue les réflexes hostiles de l'administration et des populations environnantes, expose clairement les peurs et les griefs de celles-ci. Il fait comprendre le traumatisme subi par des nomades enfermés, soumis à des règles strictes et tatillonnes. Il reconstitue bien, grâce à de scrupuleux dépouillements d'archives, la vie quotidienne à Crest. Ce petit livre vaut à la fois par les informations qu'il apporte et par la sensibilité dont il est chargé.

Référence(s) :

Emmanuel Filhol, *Un camp de concentration français. Les Tsiganes alsaciens-lorrains à Crest, 1915-1919*, Presses universitaires de Grenoble, 2004, 181 pages, ISBN : 2 7061 1187 9

Pour citer cet article

Référence électronique

Ralph Schor, « Emmanuel Filhol, *Un camp de concentration français. Les Tsiganes alsaciens-lorrains à Crest, 1915-1919* », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 22 - n°1 | 2006, mis en ligne le 27 novembre 2008, consulté le 11 février 2012. URL : <http://remi.revues.org/4080>

Référence papier

Ralph Schor, « Emmanuel Filhol, *Un camp de concentration français. Les Tsiganes alsaciens-lorrains à Crest, 1915-1919* », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22 - n°1 | 2006, 201-202.

À propos de l'auteur

Ralph Schor

Département d'Histoire, Université de Nice

Droits d'auteur

© Université de Poitiers
